

### COMMUNIQUE DE PRESSE 12/38

#### ■ DECISION DE RECAPITALISER LES BANQUES EUROPEENNES

Suite au communiqué de presse du 11 juillet 2012, l'Autorité bancaire européenne (ABE) publie aujourd'hui son rapport final concernant l'exercice de recapitalisation.

La Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (**BCEE**), seul établissement de crédit luxembourgeois faisant directement partie de l'échantillon de l'ABE composé de 71 banques européennes, **continue à respecter les exigences de l'ABE** en la matière, à savoir un ratio de fonds propres « Core Tier 1 » supérieur à 9%. Au 30 juin 2012, le ratio « Core Tier 1 » de la BCEE était ainsi évalué à 16,2%.

La publication de l'ABE peut être consultée ci-dessous :

<http://www.eba.europa.eu/capitalexercise.aspx>

Luxembourg, le 3 octobre 2012

